



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-31

Séance du 30 septembre 2022

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Proposition de renouvellement du DU « Soins Infirmiers en
Psychiatrie et Santé Mentale »**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour : 20

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Céline Després présente la demande de renouvellement du DU Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale ».

M. le président soumet au vote la proposition de renouvellement du DU « Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 30 septembre 2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Diplôme universitaire

Dénomination

**Diplôme Universitaire « Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale »
DU SIPSM**

Renouvellement

Création

I - Présentation

Niveau de validation : niveau 6 (Bac+4)

1 – Responsable :

Monsieur Abdelaziz MESSOUSSI : Enseignant contractuel PU / Université d'Artois

- téléphone : 06 58 19 65 95
- e-mail : abdelaziz.messoussi@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement : UFR EGASS et FCU Artois

Localisation des enseignements :

- Université d'Artois – site de Béthune
- Campus des Métiers Val-de-Lys – Artois de Saint-Venant

2 - Porteurs du projet :

Université d'Artois, représentée par :

- Jérôme LONGUEPEE, Directeur de la FCU Artois,

Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) « Val de Lys – Artois », représenté par

- Laurence CASTEL, Directrice du Campus des métiers de la santé « Val de Lys-Artois »

II - L'offre de formation

1 - Objectifs de la formation

La complexité des situations rencontrées sur les terrains, croisée entre la maladie mentale, souffrance sociale, addictions, handicap..., exige des acquis cliniques et spécifiques pour une prise en charge de qualité du patient.

L'exercice de la profession d'infirmier dans les divers services de psychiatrie nécessite une parfaite connaissance de l'organisation des soins en psychiatrie, notamment l'interdisciplinarité, le travail en réseau.

Un approfondissement des connaissances et des compétences dans le champ de la psychiatrie et la santé mentale est indispensable.

La construction d'un Diplôme Universitaire en santé mentale répond à un réel besoin.

Il permet de compléter la formation des professionnels de santé avec la finalité d'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers et de favoriser la sécurité des soins.

Il vient compléter à un niveau universitaire les connaissances des professionnels de santé.

2 - Public concerné

Le DU concerne les nouveaux professionnels exerçant en psychiatrie, qui veulent compléter la formation initiale, mais également les infirmiers expérimentés qui souhaitent approfondir les fondements de leurs pratiques :

- Infirmiers exerçant dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie,
- Infirmiers dont l'exercice est récent en psychiatrie,
- Infirmiers travaillant en psychiatrie souhaitant approfondir ses connaissances.
- Cadres de Santé

3 - Pré-requis

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3.

Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels.

4 - Condition d'admission

Les admissions se font après examen du dossier de candidature par la commission scientifique et pédagogique, conformément à la convention de partenariat entre l'Université d'Artois et l'EPSM.

5 – Calendrier de la formation

Le DU se déroulera d'octobre à juin, réparti sur 7 semaines à raison d'une semaine tous les mois environ, hors vacances scolaires.

Les cours seront concentrés du lundi après-midi au vendredi midi afin de permettre les déplacements des stagiaires en début et fin de session.

6 - Effectifs

10 personnes minimum

20 personnes maximum

7 - Régime d'inscription

Formation continue.

8 - Financement

La formation est financée par les frais de formation.

Ils s'élèvent à 2 496€ (13€/h – tarifs votés en Conseil d'Administration de l'Université).

Ils peuvent être pris en charge sur les fonds de la formation professionnelle continue ou payés à titre individuels.

II-Parcours de formation

2.1 Organisation des études

La formation compte 192 heures de cours, réparties en 5 unités d'enseignement. Chaque unité se compose d'apports théoriques, d'analyses d'expériences cliniques, de simulations en santé mentale.

2.2 Durée et contenu

Diplôme Universitaire Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale		
Unités d'Enseignement	Elément Constitutif	Volume Horaire
UE 1 Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie <i>Sciences humaines</i> 42 heures	La santé mentale aujourd'hui	
	Retour sur l'histoire	4h
	Pathologies mentales et changements sociaux	
	Prise en charge de la folie : enfermement et désenfermement	
	Pathologie et situations inédites en santé mentale	
	Mental pathologique et social problématique	
	Gouvernance	
	Gestion et coordination	6h
	Organisation et politique managériale	
	Communication et gestion de crise	
	Gestion de l'équipe	6h
	Régulation et conflits	
	Les représentations sociales, médicales et culturelles de la maladie mentale	
	L'organisation des soins en psychiatrie et santé mentale : - De la Loi HPST à la Loi Santé - Evolution législative et réglementaire	4h
	L'aspect médical	
	Les concepts de santé mentale, handicap psychique et psychiatrie	4h
	Vulnérabilité bio-psycho-sociale	
	Evolution de la pharmacologie et les traitements psychothérapeutiques	2h
	La rééducation sociale ou rééducation thérapeutique : des limites de la réhabilitation vers les équipes de secteur Empowerment	
	L'aspect usage	
Représentants des usagers	2h	
L'aspect culturel		
A travers la littérature, l'art, le cinéma	2h	
Les représentations sociales du handicap psychique		
Vulnérabilité, pauvreté, marginalité		

	Les addictions	4h
	Les souffrances psychiques	
	Maladies chroniques, intégration ou exclusion dans le fonctionnement	
	Organisation des soins et territoire Les filières de soins	
	Travail en réseau	4h
	Place de la psychiatrie dans les différentes structures de soins	4h
	Les structures d'accueil (<i>service SSR, gériatrie, CAMSP, IME, ...</i>) <i>Les réseaux médico-sociaux</i>	
UE 2 Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie 20 heures	Droit et liberté de l'individu	
	Les textes réglementaires : de la théorie à la pratique (loi de mars 2002)	4h
	Déontologie, responsabilité, juridiction	
	Les modes de soins	4h
	Ethique : approche éthique du soin Déontologie et bonnes pratiques	
	Le soignant, acteur dans l'organisation hospitalière : pouvoir, conflit régulation	4h
	Métier, qualification, compétences	4h
	Protection et risques : la bientraitance	4h
UE 3 Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires 40 heures	Les troubles psychiatriques prévalents	
	Les pathologies prévalentes chez l'adulte : les troubles anxieux, Psychoses, Dépression, les facteurs de risques suicidaires, Les troubles de la personnalité Les traitements	8h
	Les conduites addictives	4h
	Chez l'enfant : les TED, les psychoses infantile	8h
	Les troubles anxieux Dépression chez l'enfant et l'adolescent	
	Le suicide chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de l'attachement	
	Le parcours de soins du patient : la prise en charge pluridisciplinaire Les traitements	
	Les approches cliniques : les différents courants de la pensée en psychiatrie dans les prises en charge	
	De la psychiatrie à la santé mentale	4h
	Les prises en charge des populations	6h
	Les courants de pensée, les approches cliniques	
	Particularités des populations spécifiques : précarité, addictions, justice et psychiatrie	
	L'Education Thérapeutique du Patient	4h
Les différentes approches thérapeutiques en pédopsychiatrie	6h	
UE 4	Le projet de soins IDE en psychiatrie	
	Le raisonnement clinique	6h
	Pratique réflexive	

Les méthodes et outils infirmiers	Les plans de soins type		
	Chemins cliniques		
	Qualité des soins et gestion des risques : le patient traceur	6h	
	La relation d'aide		
	Les relations psycho-thérapeutiques	10h	
	Les éléments facilitateurs de la relation		
	Communication non verbale		
	Les techniques de médiation		
	L'approche socio-thérapeutique	10h	
	Les activités thérapeutiques (équithérapie...)		
	Toucher corporel		
	La consultation IDE		
	CS IDE	4h	
	Les prises en charge spécifiques		
	Thérapies familiales, sophrologie	6h	
	La psychiatrie d'urgence, le soignant face à une situation d'agressivité, de violence		
	La simulation en santé mentale		
Expérience en santé mentale et gestion des risques	8h		
UE 5	Mémoire	30h	
Initiation à la recherche	La recherche en France	4h	
	Statistiques, traitements de données	4h	
	Méthodologie et préparation de la soutenance	2h	
40 heures			

III- Modalités de contrôle des connaissances et de délivrance du diplôme

Pour obtenir le DU, il faut avoir satisfait aux obligations de contrôle des connaissances.

Evaluation de la formation :

- un contrôle terminal des connaissances pour les Unités d'Enseignement (UE) 1 à 3, noté sur 20.
- une mise en situation pour l'UE4 (élaboration d'un projet de soins à partir d'une situation simulée, notée sur 20).
- un mémoire suivi d'une soutenance pour l'UE 5. Ce travail est noté sur 20.

Une moyenne des notes obtenues aux UE1 à 4 est calculée. Lorsque cette moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20 et que le stagiaire a également obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'UE5, le DU est acquis.

Les intervenants fournissent les notes à l'administration afin d'établir la notation globale nécessaire à l'obtention du diplôme.

Le jury d'examen statue sur les résultats. Sa composition et présidence est fixée par arrêté du Président de l'Université sur proposition de la commission pédagogique et scientifique du diplôme (composition définie dans la convention de partenariat).

IV- Encadrement pédagogique

L'équipe pédagogique du DU sera composée d'enseignants de l'Université d'Artois ainsi que de vacataires proposés par l'EPSM.

Pour les enseignants de l'Université, le DU s'appuiera prioritairement sur l'équipe pédagogique du Master « Cadres du secteur sanitaire et médico-social », mais pourra également s'appuyer sur l'équipe pédagogique de la faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales ainsi que plus largement sur celle de l'Université d'Artois.

Composition de l'équipe pédagogique :

Sous réserve

Abdelaziz MESSOUSSI, PU Contractuel, Université d'Artois

Philippe DUEZ, MCF HDR, Université d'Artois

Docteur Bruno PEQUIGNOT, Docteur en psychiatrie

Docteur Minet, Docteur en psychiatrie

Docteur DUPRIEZ, Docteur en psychiatrie

Docteur BOUCHARD, Docteur en psychiatrie

Docteur JARDRI, Docteur en psychiatrie

Docteur AHMAD, Docteur en psychiatrie

Emilie COQUELLE, psychologue

Sandrine PETTEX SORGUE, psycho-motricienne

Mehdi BELHADJI, Infirmier

Madame TALHOUARN, Juriste

Mélanie KERMY, Cadre de santé

Nicolas THOMAS, Cadre de santé

Caroline COSTENOBLE, Cadre de santé

Thomas LORIDAN, Cadre de santé

Delphine ROBBILARD, Cadre de santé

Frédéric EDOUART, Cadre de santé

Olivier DELVALLE, Cadre de santé

Patricia KERGOAT, Cadre formateur et de proximité

Richard FLAHAUT, Cadre formateur et de proximité

V. Articulation formation-recherche

Le DU est adossé au laboratoire **Lille Economie Management (LEM) (UMR CNRS 9221)** (Arras, UFR EGASS)

ED n°73 - Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM)